



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Equivalences de diplomes

Question écrite n° 7579

### Texte de la question

M. Dominique Baudis attire l'attention de M. le ministre delegue aux affaires europeennes sur les difficultes que rencontrent les titulaires de diplomes etrangers pour rechercher un emploi en France en l'absence de reconnaissance mutuelle des diplomes entre les pays. Son attention a notamment ete appelee sur le cas des titulaires du « Meisterbrief », brevet de maitrise allemand dans le domaine de la construction mecanique de precision. En l'absence de references precises a des diplomes francais et de reconnaissance de ces formations professionnelles sur notre territoire, il est tres difficile pour les interesses de se presenter sur le marche du travail et de faire valoir leur juste niveau de qualification. Il lui demande donc si, dans le cas precis du Meisterbrief, des equivalences sont prevues et dans quels delais celles-ci entreront en vigueur.

### Données clés

**Auteur :** [M. Baudis Dominique](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7579

**Rubrique :** Politiques communautaires

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 novembre 1993, page 3863